



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vincennes, le 3 juillet 2018

20, ALLÉE GEORGES POMPIDOU
94306 VINCENNES CEDEX

La directrice des Études

IGPDE / 2018 / 07 / 496

LA DIRECTRICE DES ÉTUDES DE L'INSTITUT
DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
À
MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS
CHARGÉS DU PERSONNEL

Objet : Préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration - session 2019

P.J. : 4 annexes

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2019, une préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration.

Les conditions statutaires pour participer à cette préparation, son organisation et les modalités d'inscription sont précisées en annexes.

Les inscriptions à la préparation seront closes le 14 octobre 2018.

Le coût de cette préparation peut être soit à la charge de l'agent (inscription individuelle), soit à la charge des administrations (inscription sous convention).

Les candidats s'inscrivant individuellement bénéficient au choix, soit de la préparation par correspondance, soit de cette dernière complétée par des cours oraux, dans les locaux de l'IGPDE.

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents à cette préparation ont la possibilité de passer commande à l'IGPDE, sous deux formes : la première permet aux candidats de bénéficier de la préparation à distance (commande A) et la deuxième permet aux candidats d'accéder à la préparation à distance complétée par des cours oraux dispensés dans les locaux de l'IGPDE (commande B).

L'IGPDE propose aux candidats de procéder d'une part à leur **pré-inscription** en ligne et d'autre part, à leur règlement par carte bancaire.

Afin de se préinscrire en ligne, les candidats, y compris ceux dont la formation serait prise en charge par leur administration, doivent se connecter avant le **14 octobre 2018**

<http://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours/>

Un délai sera accordé aux non-admis 2018 jusqu'au 17 décembre 2018.

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous votre autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

La directrice des Études



Isabelle ROUSSEL



PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

LE CONCOURS

I. CONDITIONS REQUISES

- Justifier, hors périodes de stage (ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique), d'au moins 4 années de services publics au 31 décembre de l'année du concours dans un emploi d'agent de l'État, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière, d'un établissement public ou d'une organisation internationale intergouvernementale.
- Être français ou posséder la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des États partie à l'Espace économique européen.

Il est à noter que nul ne peut concourir plus de trois fois à l'un des concours ni plus de cinq fois à l'ensemble des trois concours.

II. ÉPREUVES

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coeff .
1- Droit public : note d'analyse et de propositions à partir d'un dossier	5h	4
2- Économie : note d'analyse et de propositions à partir d'un dossier	5h	4
3- Question contemporaine d'ordre général : composition avec dossier	5h	4
4- Questions sociales : note d'analyse et de propositions à partir d'un dossier	5h	4
5- Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes	3h	3
Épreuves orales d'admission	Durée	Coeff .
1- Questions relatives à l'Union européenne	30mn	3
2- Questions internationales	30mn	3
3- Entretien à partir d'un dossier sur l'expérience professionnelle (RAEP)	45mn	6
4- Épreuve collective d'interaction	1h (cumulée)	3
5- Langue vivante étrangère	30mn	3

III. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

A - Sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours)

Le dossier d'inscription au concours est disponible à l'ENA à partir du mois d'avril, à l'adresse suivante :

École Nationale d'Administration
Service du recrutement et des évaluations
1 rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG

L'inscription en ligne est uniquement disponible sur le site : <http://www.ena.fr/>

B - Sur la préparation

À l'adresse suivante :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
20 allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

Responsables de la préparation :

Mme Marie-Ange REITZ

Mme Janine PASQUET

ena.igpde@finances.gouv.fr

Mme Josèphe MENTOR

C - Sur le congé de formation professionnelle ou demande de mobilisation du CPF (compte personnel de formation)

Les candidats qui envisagent de demander un congé de formation professionnelle à leur administration peuvent obtenir des renseignements en consultant le site Internet de l'IGPDE à la rubrique « préparations aux concours ».

Ils peuvent également s'adresser à Mme Michèle BERNARD par téléphone au 01 58 64 81 16 ou par voie électronique : michele.bernard@finances.gouv.fr

Gestion du CPF : dans le cadre d'une demande de mobilisation du compte personnel de formation pour cette préparation, la gestion de ce CPF sera à la charge de l'administration qui l'a accordé à l'agent.

IV. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Inscriptions : avril - mai (l'inscription au concours se fait auprès de l'ENA)
- Épreuves écrites d'admissibilité : fin août
- Épreuves orales d'admission : octobre - novembre
- Résultats : début décembre
- Début de la scolarité à l'ENA : 1^{er} janvier
- Durée de la scolarité : 24 mois



PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte aux fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter en 2019 aux épreuves du concours d'entrée à l'ENA.

Elle est organisée sous forme d'un enseignement à distance (fascicules au format papier ou mis en ligne) complété éventuellement par des cours en présentiel dans les locaux de l'Institut, à Vincennes.

I. PRÉPARATION A DISTANCE

La préparation à distance se présente sous la forme de 7 fascicules, publiés de novembre 2018 à juillet 2019, contenant des conseils méthodologiques, des fiches et chroniques d'actualité ainsi que des devoirs à envoyer à la correction en droit public, en économie, en question contemporaine d'ordre général, en questions sociales, en finances publiques et en anglais.

A - LES SUPPORTS

- Préparation «en ligne»

Les candidats peuvent bénéficier de la préparation en ligne, via la plate-forme de formation à distance de l'IGPDE (sur internet).

<https://e-formation.igpde.finances.gouv.fr/>

Les candidats s'inscrivant à la préparation en ligne recevront, par courriel en début de session, les modalités de connexion (adresse internet, identifiant et mot de passe, conseils de configuration du poste informatique).

Il est indispensable que les candidats indiquent leur adresse électronique professionnelle qui sera leur futur identifiant de connexion. Les candidats inscrits à la précédente session fourniront la même adresse électronique comme identifiant et indiqueront, le cas échéant, une nouvelle adresse électronique pour la réception des messages.

La publication sur le site internet suivra le rythme de parution des fascicules papier.

- Préparation au format «papier»

Les candidats inscrits à la préparation au format papier bénéficieront également de la préparation mise en ligne sur la plate-forme de formation de l'IGPDE.

B - LES ENTRAÎNEMENTS AUX ÉPREUVES

Outre les devoirs proposés dans les supports, trois types d'entraînement aux épreuves sont organisés :

- Deux concours blancs portant sur les cinq épreuves d'admissibilité se dérouleront du 25 février au 1^{er} mars et du vendredi 19 au vendredi 26 avril 2019, chaque jour de 13h00 à 18h00 (13h00-16h00 pour l'épreuve de finances publiques) dans les locaux de l'Institut à Vincennes ou à distance dans un délai de 7 jours.
- Les galops d'essai sont des devoirs sur table organisés tous les vendredis après-midi du 11 janvier au 21 juin 2019, dans les locaux de l'IGPDE ou à distance. Dans cette dernière hypothèse, un délai de 2 jours est accordé pour envoyer le devoir à la correction.
- Les jurys fictifs : les candidats admissibles pourront, sur demande, bénéficier d'entraînements aux épreuves orales à Vincennes, dans la limite des places disponibles.

II. PRÉPARATION EN PRÉSENTIEL

A - **Des COURS HEBDOMADAIRES** portant sur le droit public, l'économie, la culture générale, les questions sociales, européennes, internationales et les finances publiques sont organisés du lundi au jeudi de 12h30 à 14h00 et de 18h15 à 19h45. Cette préparation aura une durée prévisionnelle de 276 heures et se déroulera **du 5 novembre 2018 au 21 juin 2019**, dans les locaux de l'IGPDE.

Tous les cours feront l'objet de captations audio dont les contenus (documentation et enregistrements) seront accessibles sur la plateforme pédagogique de l'IGPDE **aux seuls élèves inscrits à la préparation en présentiel**.

Dans le cadre d'une inscription aux cours oraux, l'IGPDE demande au candidat de bien vouloir communiquer son numéro de téléphone portable pour être tenu informé des possibles annulations et reports de cours par sms *.

*** Le prestataire d'envoi de sms choisi par l'IGPDE ne pourra faire aucun usage des numéros de téléphone ainsi transmis.**

La responsable de la préparation en présentiel est :

Mme Marie-Ange REITZ - marie-ange.reitz@finances.gouv.fr

B - Un **CYCLE ACCELERE** sera organisé par l'IGPDE durant la dernière semaine de juin et les deux premières semaines de juillet. Il est réservé aux préparants les plus assidus et les plus méritants au regard des devoirs rendus, dans la limite d'une vingtaine de places.

Les modalités d'organisation et d'inscription à ce cycle seront précisées aux préparants au courant du mois de mars, dans le fascicule 4.



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les candidats peuvent s'inscrire soit individuellement, soit par l'intermédiaire de leur administration.

La date limite d'inscription à la préparation est le **14 octobre 2018**.

I. INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A - À LA PRÉPARATION À DISTANCE

- Prestations fournies :

- 7 fascicules (format papier et/ou en ligne) ;
- la participation aux concours blancs et aux galops d'essai ;
- la participation au cycle accéléré pour les candidats les plus assidus et méritants ;
- la participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles (dans la limite des places disponibles).

- Tarifs

- Préparation en ligne : 95 €
- Fascicules papier et préparation en ligne : 375 €

B - À LA PRÉPARATION À DISTANCE ET AUX COURS ORAUX

- Prestations fournies :

- les prestations de la préparation à distance ;
- la participation aux cours oraux à Vincennes et l'accès aux contenus (documentation et enregistrements) ;
- l'accès au centre de documentation pédagogique de l'IGPDE.

- Tarifs

- Préparation en ligne + présentiel : 235 €
- Fascicules papier et préparation en ligne + présentiel : 500 €

II. INSCRIPTION PAR L'ADMINISTRATION

Les administrations ont la possibilité de prendre en charge les frais d'inscription de leurs agents. Deux possibilités sont offertes :

A - COMMANDE A

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents uniquement à la préparation à distance organisée par l'Institut.

- Prestations fournies :

- 7 fascicules (format papier et/ou en ligne) ;
- la participation aux concours blancs et aux galops d'essai ;
- la participation au cycle accéléré pour les candidats les plus assidus et méritants ;
- la participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles (dans la limite des places disponibles) ;
- sur demande de l'administration, le nombre de devoirs rendus (en fin de préparation).

- Tarifs

- Préparation en ligne : 235 €
- Fascicules papier et préparation en ligne : 650 €

B - COMMANDE B

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents à la préparation à distance et aux cours en présentiel organisés dans les locaux de l'Institut à Vincennes. Les candidats qui s'inscrivent aux cours en présentiel s'engagent à les suivre avec assiduité, laquelle fera l'objet d'un contrôle.

- Prestations fournies :

- les prestations de la commande A ;
- l'accès au centre de documentation pédagogique de l'IGPDE ;
- la participation aux cours oraux à Vincennes et l'accès aux contenus (documentation et enregistrements) ;
- sur demande de l'administration, l'assiduité aux cours oraux et le nombre de devoirs rendus (en fin de préparation).

- Tarifs

- Préparation en ligne + présentiel : 385 €
- Fascicules papier et préparation en ligne + présentiel : 795 €

III. MODALITÉS D'INSCRIPTION

A - INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Après avoir validé votre préinscription en ligne,

- s'ils ont opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, aucun document n'est à transmettre au régisseur.
- tout règlement par chèque ou mandat-cash, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du Secrétariat général des ministères économiques et financiers** et au dos duquel sera **noté le numéro de commande**, devra être adressé au plus tard le **14 octobre 2018*** (le cachet de la Poste faisant foi) à :

Régie d'avances et de recettes du SG des MEF
Télédoc 713
120 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

* délai accordé aux non-admis 2018

Un certificat d'inscription (à conserver durant toute la préparation) sera transmis par courrier électronique après validation définitive de l'inscription par nos services.

L'IGPDE ne procédera au remboursement des frais de participation en aucun cas, sauf accord exprès de la directrice des Études ou de son représentant. Le refus de remboursement n'est susceptible d'aucun recours. Par ailleurs, aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté.

Le choix du support et du type d'inscription est définitif.

Les candidats doivent donc être extrêmement vigilants lors de leur inscription.

Attention : l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours ENA.

B - INSCRIPTION PAR L'ADMINISTRATION

Aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté.

Après préinscription en ligne sur le site de l'IGPDE, le candidat devra imprimer son bulletin d'inscription et l'adresser au service de son ministère qui prend en charge l'inscription.

ATTENTION : Il appartient au candidat, avant la date limite d'inscription, de vérifier l'acceptation de son inscription par son administration pour s'inscrire en ligne, à défaut, à titre individuel, sur le site de l'IGPDE.

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents sont invitées à remplir le formulaire (annexe IV, page 1), à recenser l'ensemble des candidatures à l'aide du tableau joint (annexe IV, page 2) en vérifiant que chaque bulletin d'inscription est dûment renseigné et que chaque candidat remplit bien les conditions pour concourir à la session 2019 puis à adresser à l'IGPDE le dossier d'inscription complet comprenant :

- le bon de commande et le formulaire,
- le tableau de recensement des candidatures,
- les bulletins d'inscription.

En fin de préparation, le département de la gestion financière et comptable de l'IGPDE adressera un mémoire de facturation au service commanditaire.

Les commanditaires s'engagent à régler à l'IGPDE les sommes dues.

**LES BULLETINS OU DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RENVOYER
AVANT LE 14 OCTOBRE 2018**

à

Mme Janine PASQUET

IGPDE

20 allée Georges Pompidou

94306 VINCENNES CEDEX

Tél. 01 58 64 84 02 - janine.pasquet@finances.gouv.fr

FORMULAIRE

(à renvoyer à l'IGPDE accompagné du bon de commande ci-après)

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE A L'ENA SESSION 2019	ATTENTION CE DOCUMENT N'EST PAS LE BON DE COMMANDE MERCİ DE JOINDRE LE BON DE COMMANDE SIGNÉ
--	---

Administration commanditaire :

Nom

Adresse

N° Siret

Nom du correspondant de l'IGPDE dans votre administration :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Nom et qualité de la personne habilitée à signer le bon de commande :

Nom du service payeur

Adresse du service payeur

Téléphone :

Modalités de règlement

Ordonnance directe de virement mandat administratif

(rapprochez-vous de votre service payeur pour cocher la case correspondante)

Bon de commande n° :

Je, soussigné(e), reconnais avoir été informé(e) :

- que la date de clôture des inscriptions est fixée au **14 octobre 2018** (cachet de la poste faisant foi) ;
- que tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté ;
- qu'en cas de changement d'affectation, de service ou d'administration d'un agent, la prise en charge financière sera assurée par le service signataire ;
- que le signataire s'engage à régler à l'amiable tout différend qui pourrait survenir entre lui et l'IGPDE.

Fait à

Signature et qualité :

Votre contact à l'IGPDE : Mme Janine PASQUET - 01 58 64 84 02

LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE A (préparation à distance uniquement)				LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE B (préparation à distance et en présentiel)					
	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription		NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription		
			Fascicules papier et en ligne 650 €	En ligne 235 €			Fascicules papier et en ligne 795 €	En ligne 385 €	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
Sous-total :					Sous-total :				
Total Général :									

